

Séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Godmanchester, tenue à huis clos, lundi le 10 janvier 2022 à 20h00, en la salle du conseil au 2282 chemin Ridge, Godmanchester.

Sont présents à cette séance les membres du conseil : Mme Marie Galipeau, M. Michel Duhème, Mme Alyssa Leblanc, M. Jean-Maurice Daoust, Mme Judith Fouquet et Mme Sylvie Lemay.

Constituant un quorum sous la présidence du maire, Monsieur Pierre Poirier.

La directrice-générale et greffière-trésorière, Madame Elaine Duhème est également présente.

---

### **2022-01-10-001**

PROPOSÉ PAR : Conseiller Michel Duhème

APPUYÉ PAR : Conseillère Alyssa Leblanc

QUE le conseil de la municipalité de Godmanchester siège en séance ordinaire à huis clos tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021 et que la séance soit enregistrée et publiée sur le site de la municipalité.

Les membres du conseil assistent en salle en respectant les mesures sanitaires étant donné que les connections internet ne sont pas tellement bonne dans notre région et que le son en téléconférence n'est pas tellement clair lors des enregistrements.

ADOPTÉE

### **2022-01-10-002**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Judith Fouquet

APPUYÉ PAR : Conseiller Jean-Maurice Daoust

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. Ouverture de l'assemblée; ®
2. Approbation de l'ordre du jour; (d.j.) ®
3. **Parole à l'assemblée; (aucune demande)**
4. Approbation du pv du 6 décembre 2021; (d.j.) ®
5. Approbation des factures; (d.j.) ®
6. Renouvellement cotisation annuelle ADMQ - directrice générale et greffière-trésorière adjointe; ®
7. Renouvellement cotisation annuelle FQM – 1,954.74 taxes en sus; ®
8. Renouvellement contrat inspecteur 2022; ®
9. Avis de motion règlement code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et présentation du projet de règlement;
10. Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 et budget 2022;
11. Correction de la résolution 2021-05-03-076 – annulation d'une partie des travaux non fait sur l'entrepôt ronde au garage municipal; ®
12. Demande d'aide financière Festival Équestre Godmanchester 5, 6 et 7 août 2022; ®
13. Demande d'aide financière Gala Agristar – 9<sup>e</sup> édition; ®
14. M. Marcel Forget – dépose sa candidature pour obtenir le poste de trappeur de castors;
15. Contrat de castors 2022; ®
16. Refinancement de 108,300\$ relatif à un emprunt échéant le 11 avril 2022 – égouts secteur Est;
17. Claude Daigneault – 35 ans de service; ®
18. Dépôt intérêts pécuniaire d'un membre du conseil; ®
19. **Période de questions;**
20. Varia...
  - a) Ecocentre St-Anicet;
21. Fermeture de l'assemblée. ®

ADOPTÉE

**2022-01-10-003**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Marie Galipeau  
APPUYÉ PAR : Conseillère Sylvie Lemay

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2021**

QU'une copie du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2021 fût remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture et le procès-verbal de la séance est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

**PAROLE A L'ASSEMBLÉE - aucune demande**

**2022-01-10-004**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Judith Fouquet  
APPUYÉ PAR : Conseillère Alyssa Leblanc

**APPROBATION DES COMPTES A PAYER**

QUE les comptes à payer du chèque no 9070 à 9120 au montant de 147,315.76\$ et les salaires de décembre au montant de 37,380.49\$ soient approuvés pour paiement.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

**2022-01-10-005**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Judith Fouquet  
APPUYÉ PAR : Conseillère Alyssa Leblanc

**ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – COTISATIONS 2022 ET ASSURANCE JURIDIQUE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ET LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

QUE la cotisation 2022 et l'assurance juridique de l'A.D.M.Q. soient défrayées pour la directrice générale/greffière-trésorière et la greffière-trésorière adjointe.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

**2022-01-10-006**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Judith Fouquet  
APPUYÉ PAR : Conseillère Marie Galipeau

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉ (FQM) - COTISATION 2022**

QUE la cotisation pour la FQM soit approuvée pour 2022 au montant de \$2,247.46\$ taxes incluses.

ADOPTÉ – Le maire n'ayant pas voté

**2022-01-10-007**

PROPOSÉ PAR : Conseiller Jean-Maurice Daoust  
APPUYÉ PAR : Conseillère Alyssa Leblanc

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME – PRESTATION DE SERVICES EN INSPECTION ET ÉMISSION DE PERMIS**

CONSIDÉRANT QUE le contrat octroyé en juillet 2019 à la Firme Infrastructel se terminait le 30 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Firme Infra avait fait une nouvelle offre de services professionnels du 1er mai au 31 décembre 2021 au taux horaire de 58.50\$/heure;

CONSIDÉRANT QUE l'offre pour 2022 est de 62.50\$/heure sur une base d'une journée semaine;

CONSIDÉRANT QUE les frais de déplacement (temps et kilométrage) pour se rendre au bureau de la municipalité seront chargés selon le plus avantageux des deux scénarios suivants : du bureau de Longueuil au bureau de la municipalité ou du domicile de la ressource au bureau de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le kilométrage sera facturé au taux de 0.57\$/km pour l'utilisation du véhicule personnel aller/retour pour se rendre au bureau de la municipalité et dans le cadre des fonctions de l'inspecteur;

CONSIDÉRANT QUE les termes du présent mandat et les honoraires s'y rattachant sont valides du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourra mettre fin au mandat avant son terme;

POUR CES MOTIFS, il est résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Elaine Duhème à signer la nouvelle offre de services proposée par la Firme Infra du 1er janvier au 31 décembre 2022, pour une prestation d'une journée par semaine, au taux horaire de 62.50\$/heure plus frais de déplacement au taux de 0.57\$/km, avec option de mettre fin au mandat avant son terme.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

#### **AVIS DE MOTION – PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 499 ÉDICTIONNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par la conseillère Madame Sylvie Lemay que le projet de règlement no 499 fut déposé concernant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux et sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil.

#### **2022-01-10-008**

PROPOSÉ PAR : Conseiller Jean-Maurice Daoust

APPUYÉ PAR : Conseiller Michel Duhème

#### **MODIFICATION ET ANNULATION D'UNE PARTIE DES TRAVAUX DEMANDÉS DANS LA RÉSOLUTION NO 2021-05-03-076 CONCERNANT LA RÉPARATION DES CONTOURS DE PORTE DES DEUX ENTREPOTS DE SEL**

CONSIDÉRANT QUE les deux entrepôts de sel nécessitaient des réparations autour des portes;

CONSIDÉRANT QUE le béton devait être refait de chaque côté de la porte de l'entrepôt ronde à sel et qu'un cadrage en bois devra être construit pour une future porte de 20'X14';

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistaient à installer un nouveau capage d'acier blanc sur le contour des portes des deux entrepôts;

CONSIDÉRANT QUE des prix furent demandés à deux entrepreneurs de la région, soit Construction J. Lefebvre et Construction Richard Myre;

CONSIDÉRANT QUE le contrat avait été octroyé à Construction J. Lefebvre au montant de 2,710\$ taxes en sus, soit 810\$ plus taxes pour le nouvel entrepôt et 1,900\$ plus taxes pour l'entrepôt ronde;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux devaient être défrayés à même le surplus accumulé;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a fait la première partie au montant de 810\$ plus taxes sur le nouvel entrepôt qui était d'installer un nouveau capage d'acier blanc sur le contour de la porte et de réparer le bois endommagé;

CONSIDÉRANT QUE les travaux furent octroyés en mai 2021 et que la deuxième partie au montant de 1,900\$ plus taxes n'est toujours pas faite, soit de refaire le béton de chaque côté de la porte, de construire un cadrage de bois et recouvrir avec une tôle d'acier blanche pour une future porte de garage;

CONSIDÉRANT QU'après vérification le chef d'équipe, Monsieur D'Amour indique qu'il pourrait effectuer les travaux sur l'entrepôt ronde avec les employés de voirie dans les heures normales de travail;

POUR CES MOTIFS, il est résolu d'annuler la partie des travaux qui n'a pas été fait dans la résolution no 2021-05-03-076 sur l'entrepôt ronde au montant de 1,900\$ plus taxes et de laisser les employés de voirie effectuer ceux-ci dès que la température le permettra.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

#### **2022-01-10-009**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Alyssa Leblanc

APPUYÉ PAR : Conseillère Sylvie Lemay

#### **COMMANDITE – 9<sup>e</sup> ÉDITION DU GALA AGRISTARS DE LA GRANDE MONTÉRÉGIE**

QU'une commandite de 250\$ soit remis pour le 9<sup>e</sup> Gala Agristars de la grande Montérégie.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

#### **2022-01-10-010**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Sylvie Lemay

APPUYÉ PAR : Conseiller Michel Duhème

#### **REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 108,300\$ RELATIF A UN EMPRUNT ÉCHÉANT LE 11 AVRIL 2022 – EGOUT SECTEUR EST – FRAIS DE FINANCEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le refinancement relatif à l'égout du secteur Est doit être fait au cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT QUE le prêt vient à échéance le 11 avril 2022 et que le montant à refinancer est de 108,300\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra mandater le ministère des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions;

CONSIDÉRANT QU'il y aura un déboursé pour les frais d'escompte sur l'emprunt (maximum de 2% du montant total de financement);

CONSIDÉRANT QU'il faut indiquer au Ministère si les frais d'escompte seront payés à même le fond général ou par un règlement d'emprunt;

POUR CES MOTIFS, il est résolu d'aviser le ministère que les frais d'escompte seront payés à même le fond général de la municipalité.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

#### **2022-01-10-011**

PROPOSÉ PAR : Conseiller Jean-Maurice Daoust

APPUYÉ PAR : Conseiller Michel Duhème

#### **MONSIEUR CLAUDE DAIGNEAULT – 35 ANS DE SERVICE**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Claude Daigneault est à l'emploi de la municipalité comme employé de voirie depuis le 6 octobre 1986;

CONSIDÉRANT QUE les reconnaissances des années de service dans la politique de travail se limite à 25 ans de service;

POUR CES MOTIFS, il est résolu de souligner les 35 ans de service de Monsieur Daigneault en lui remettant un chèque de 500\$ avec un certificat et/ou plaque pour ses services.

ADOPTÉE – Le maire n’ayant pas voté

### **2022-01-10-012**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Marie Galipeau

APPUYÉ PAR : Conseillère Judith Fouquet

### **DÉPÔT DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

QUE la directrice générale informe le conseil que la déclaration des intérêts pécuniaires de la conseillère Madame Sylvie Lemay est faite et déposée au bureau municipal.

ADOPTÉE – Le maire n’ayant pas voté

### **2022-01-10-013**

PROPOSÉ PAR : Conseiller Jean-Maurice Daoust

APPUYÉ PAR : Conseillère Alyssa Leblanc

### **PROJET D'IMPLANTATION D'UN ECO CENTRE DANS ST-ANICET**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la municipalité de *Saint-Anicet* désirent présenter un projet d'implantation d'un écocentre régionale dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Godmanchester s'engage à participer au projet d'implantation d'un écocentre régionale et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4;
- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de Saint-Anicet comme organisme responsable du projet et Denis Lévesque, directeur-général de Saint-Anicet à faire le dépôt au nom des autres municipalité.

ADOPTÉE – Le maire n’ayant pas voté

### **2022-01-10-014**

PROPOSÉ PAR : Conseillère Marie Galipeau

APPUYÉ PAR : Conseillère Sylvie Lemay

### **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Que l'assemblée soit levée à 21H25.

ADOPTÉE

---

Pierre Poirier, Maire

---

Elaine Duhème,  
Directrice générale & Greffière-trésorière